

La prévention des accidents

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **34 (1926)**

Heft 10

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-973434>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nous aurons donné un bien court compte rendu de toutes les merveilles qu'on a rassemblées dans l'enceinte de cette imposante manifestation.

La prévention des accidents

C'est bien là un nouveau chapitre à traiter dans les cours de la Croix-Rouge, selon l'axiome bien connu : « Prévenir vaut mieux que guérir ! »

De nos jours, le travail s'accomplit avec une rapidité excessive, souvent à l'aide de rouages dangereux, que ce soit dans l'industrie du bâtiment, dans les usines et les fabriques, sur les chantiers, ou simplement sur les routes. Nous sommes ainsi exposés continuellement, et nous risquons tous les jours d'être victimes d'un accident. Or il est reconnu que la plupart des accidents proviennent de l'*insouciance* de ceux qui les causent ou qui en sont les victimes. C'est de l'*insouciance*, — ou de la témérité parfois — de nos jours, de lire son journal en traversant une rue, de s'arrêter pour causer en plein carrefour ; c'est de l'*insouciance* de la part de l'ouvrier quand il se fait happer par une machine ou par une courroie de transmission, c'est de la négligence de la part d'un casseur de pierres et de ne point porter ses lunettes à treillis pendant son travail, est un très grand nombre d'accidents pourraient être évités si l'on voulait prendre les mesures de précaution nécessaires.

Il s'agit donc de faire l'éducation des gens et de perfectionner les mesures éducatives en vue de prévenir les accidents ! Jadis on pouvait circuler sur une route en somnolant, aujourd'hui la route est dangereuse. On a donc bien fait de donner des leçons aux enfants sur la manière de circuler, de traverser une rue. Il en est de même des ouvriers dans les mines,

dans les entreprises industrielles, dans les fabriques et les usines ; il en est encore de même pour les agriculteurs depuis l'invention des machines-outils, des tracteurs, des batteuses, des faucheuses, etc.

C'est par des causeries — par exemple aux cours de samaritains, ou dans les usines — par des affiches, des publications, des tracts, par des exemples pris dans la fabrique même, par des vues cinématographiques aussi, qu'on arrive à éduquer le public et plus spécialement les personnes qui, par leur profession, sont en contact continu avec le danger.

Dans une statistique portant sur plus de 300 000 accidents survenus dans les aciéries américaines, on est arrivé à prouver que presque tous les accidents manuels se produisent par insouciance ou par négligence, de sorte qu'on a pu dire « qu'un ouvrier prudent constitue le meilleur système de protection ». Et c'est pourquoi un enseignement doit être donné chez nous aussi, comme cela se fait dans le nouveau monde.

Voyez par exemple la Société Edison à New-York : elle accorde une attention spéciale à la prévention des accidents. Chaque ouvrier doit connaître et savoir appliquer la méthode de respiration artificielle de Schæfer, et cet enseignement n'est pas considéré simplement comme une mesure de précaution et de premiers secours, il fait réellement partie de l'apprentissage. Cette Société emploie 300 hommes pour enseigner la méthode de respiration artificielle, et environ 5000 ouvriers qui ont bénéficié de cet enseignement, doivent appliquer la méthode au moins trois fois par an.

Aucun ouvrier travaillant dans les fonderies de la Société n'ignore que pour obtenir de l'avancement, il devra connaître à fond toutes les mesures de sécurité concernant le nouvel emploi auquel il aspire.

Il devra non seulement savoir comment il doit agir en certaines circonstances, mais comprendre et pouvoir expliquer la raison de ses gestes. En d'autres termes, la Société n'exige pas de ses employés une obéissance passive, elle tient à ce qu'ils comprennent parfaitement ce qu'ils ont à faire. Cette compréhension, qui est indispensable pour assurer la sécurité, ne pourra être obtenue qu'à l'aide de méthodes éducatives.

L'éducation des employés de la Société Edison en matière de prévention des accidents, se fait en grande partie au moyen de causeries adressées aux ouvriers, en groupes ou individuellement. En dehors de l'ingénieur spécialement chargé de veiller à la sécurité des travailleurs, les contremaîtres, les surveillants et les directeurs eux-mêmes, rappellent fréquemment à leur personnel l'importance des mesures de protection.

Hélas, malgré toutes les précautions prises, malgré toutes les mesures préventives, des accidents se produiront toujours, mais il faut en diminuer le nombre dans la mesure du possible, et c'est pourquoi nous pensons qu'il serait extrêmement utile si, dans les cours de Croix-Rouge et dans ceux donnés aux samaritains, une leçon au moins était consacrée à la prévention des accidents. D^r M^l.

Die Frau in Haaren.

Von Alexander von Gleichen-Rußwurm.

Es ist noch nicht viel über ein Jahrhundert her, daß die große Umwälzung in der männlichen Haartracht stattfand, die Demokratisierung des männlichen Hauptes. Bis dahin war es als selbstverständliches Vorrecht der Weltleute und Gebildeten, der vornehmen und der besseren Bürger erschienen, langes Haar

zu tragen oder dessen Ersatz vielmehr, die Perücke und den Zopf.

Wie jede Kostümprobe, jeder Maskenball zeigt, war diese Tracht außerordentlich vorteilhaft. Die soziale Umwälzung jedoch, die nach der französischen Revolution durchgriff, ließ überall Zopf und Perücke abgeschmakt, unzeitgemäß und rückständig erscheinen, ein dauerndes, untrügliches Zeichen, daß die alte Zeit wirklich ei-devant, nämlich tot, gestorben und begraben war — die Männerwelt erschien in ganz Europa ohne Perücke und mit kurz geschnittenem Haar. Nur Musiker oder Künstler, absichtlich sonderbar oder dem ästhetischen Eindruck Vorzug gebend, zeigten sich da und dort im Schmuck langer Haare, sie gingen aus der Romantik hervor.

Sonst wurde diese vorteilhafte Umrahmung des Hauptes gänzlich dem weiblichen Geschlecht überlassen, und langes Haar galt als dessen Merkmal und blieb, wie seit urdenklichen Zeiten, ein Hauptstolz des Weibes.

Zwar hatte während der französischen Revolution für eine kleine Zeit die Mode des kurzen männlichen Haares insofern Nachahmung gefunden, als einzelne Modedamen, besonders solche, die um jeden Preis auffallen wollten, ihr Haar „à la Titus“ schneiden ließen, einen Lockenkopf trugen, wie ihn die Statue des Titus zeigt. Aber rasch verschwand diese Frisur, blieb spielerisch, ohne rechte Ueberzeugung, und nach wie vor gehörte langes, volles Haar zur weiblichen Schönheit. Es einzubüßen, war Schmerz, Opfer oder Schmach. Als höchstes patriotisches Opfer galt es, als deutsche Frauen während der Befreiungskriege ihr Haar fürs Vaterland dahingaben. Stets bildete es eine pathetische, eindrucksvolle Zeremonie, wenn die Nonne ihre Absage von der Welt, ihren Verzicht auf irdische Liebe dadurch besiegelte, daß ihr Haar der Schere zum Opfer fiel, wenn sie den Schleier nahm. Tiefen Schmerz empfand ein weibliches Wesen, wenn etwa nach dem Typhus Zöpfe oder Locken weg-